

BUDGET 2014-2015

Déploiement de la stratégie maritime du Québec

Québec, le 4 juin 2014 – À l’occasion de la présentation du budget du Québec 2014-2015, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, a annoncé plusieurs mesures relatives à la stratégie maritime du gouvernement.

« La stratégie maritime vise notamment à faire du Québec la plaque tournante du trafic transatlantique. Elle s’inscrit ainsi dans le prolongement direct des efforts pour renforcer les liens économiques entre le Canada et l’Europe. Elle mettra en valeur le potentiel du fleuve et de l’estuaire du Saint-Laurent et donnera un nouvel élan au transport maritime, un mode de transport sécuritaire et écologique. Elle déclenchera des investissements majeurs et soutiendra un grand nombre d’emplois », a souligné le ministre.

Il a annoncé le déploiement de la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique. Elle visera à proposer aux touristes une offre intégrée des attraits touristiques qui ont été développés dans les régions situées notamment le long du Saint-Laurent.

« De plus, le gouvernement annonce le projet d’implantation d’un pôle logistique intermodal à haute valeur ajoutée en Montérégie afin de faire de cette région un des endroits les plus propices au transport de marchandises en Amérique du Nord. Il sera constitué de centres de logistique de distribution, d’entrepôts et de bureaux régionaux. Il bénéficiera en outre d’un accès rapide aux autoroutes 30 et 40, de la proximité du port de Montréal et des voies principales de transport ferroviaire. À cet égard, le gouvernement envisage le prolongement du boulevard de l’Assomption pour améliorer l’accessibilité du port de Montréal », a ajouté le ministre.

Afin d’encourager les armateurs québécois, incluant les entreprises de croisières-excursions, à moderniser et à renouveler leur flotte de navires, le budget 2014-2015 prévoit une déduction pour amortissement additionnelle de 50 % pour la construction ou la rénovation de navires et la création d’une réserve libre d’impôt pour financer des travaux d’entretien, de rénovation ou de construction de navires faits dans un chantier maritime au Québec. Ces incitatifs permettront d’améliorer le bilan énergétique des navires, dont la consommation de mazout lourd constitue une source importante de gaz à effet de serre.

La stratégie maritime comprend par ailleurs un volet consacré au développement de la pêche durable et des biotechnologies marines. Le ministre a annoncé des investissements de 800 000 \$ sur deux ans en recherche et développement, notamment dans le domaine des biotechnologies marines. Ces investissements soutiendront les activités du Centre de recherche sur les biotechnologies marines de Rimouski et de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski.

- 30 -

Source : Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 643-5270
514 873-5363